



# Alternatives en Vallée de Seine

## **NOS PROPOSITIONS POUR UN AMBITIEUX PLAN CLIMAT AU SEIN DU TERRITOIRE GPS&O**

### **PARCE QU'ON NE PEUT PLUS ATTENDRE !**

Ces propositions sont issues de l'enquête lancée en mai 2018 sur le site internet [www.alternatives-en-vallee-de-seine.org](http://www.alternatives-en-vallee-de-seine.org) et ont été ordonnées selon les thématiques que la CU a choisi de développer dans le cadre de son projet de PCAET.

#### **Thématique 1 : UN TERRITOIRE ENERGETIQUE, GLOBAL, SUFFISANT ET PERFORMANT**

##### **AGRICULTURE & ALIMENTATION**

- Créer un label "made in GPS&O" valorisant la production locale et diffuser ce label au sein des marchés de la Communauté Urbaine en partenariat avec les communes.
- Accompagner, favoriser et subventionner l'implantation de cultivateurs bio, d'éleveurs bio et d'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) au sein de GPS&O via notamment le programme LEADER.
- Développer l'éco-pâturage (gestion durable des espaces verts grâce aux animaux) avec les entreprises et associations locales spécialisées.
- Promouvoir auprès des communes l'instauration de 2 menus végétariens par semaine au minimum dans les cantines scolaires (diminuer la consommation de viande est bonne pour la planète, bonne pour la santé et l'économie générée permettra d'augmenter la part de bio dans les menus).

##### **PRESERVATION DES RESSOURCES NATURELLES**

- Faire réaliser, dans chaque commune, un inventaire des arbres et espaces arborés afin de préserver la biodiversité, les continuités écologiques et de réduire autant que possible l'abattage lors de nouvelles constructions.
- Sanctuariser toutes les forêts et continuités écologiques du territoire au travers du PLUI.
- Elaborer une Charte de gestion exemplaire des forêts de la Communauté Urbaine de manière durable et écologique pour favoriser la biodiversité (et pas uniquement la rentabilité liée à la vente du bois), accompagner les communes et les propriétaires privés et mener de concert une véritable stratégie de récupération des biens sans maître.
- Développer le captage des eaux de pluie et des eaux de rosée.
- Intégrer dans les règles d'urbanisme des prescriptions pour utiliser les eaux de pluie.
- Mettre à disposition des habitants des récupérateurs d'eaux de pluie.
- Obliger au travers du PLUI toutes les nouvelles constructions à intégrer une réserve d'eau de pluie proportionnelle à l'utilisation domestique (WC, machines à laver...).

- L'eau est un bien commun : Reprendre en régie intercommunale la gestion des eaux (permettant notamment une diminution des coûts).
- Convertir les bassins de rétention en bassins de réutilisation à usage domestique.

### **ECONOMIES d'ENERGIE**

- Lutter efficacement contre la pollution lumineuse en orientant mieux et en limitant les éclairages publics de nuit (40 % de l'énergie dépensée par la plupart des lampadaires sert à éclairer le ciel ! De nombreuses études démontrent la nocivité de la pollution lumineuse sur la biodiversité. Une démarche de Trame noire devrait par conséquent être initiée).
- Assister les maires pour inciter les acteurs économiques du territoire à éteindre les luminaires de leurs vitrines et locaux commerciaux durant la nuit.
- Refuser l'installation d'écrans publicitaires vidéo, très gourmands en énergie, sur les lieux communautaires.
- Organiser des événements fédérateurs sans lumière (extinction de l'éclairage public) sur l'ensemble de la Communauté Urbaine (en associant le Parc aux Etoiles, en participant au concours Villes et villages étoilés, au jour de la nuit, etc...).
- Mener un diagnostic énergétique de l'ensemble des bâtiments communaux (mairies, crèches, écoles, gymnases...) et communautaires pour réaliser ensuite de réelles économies d'énergie.
- Encourager la création de bâtiments à énergie positive (notamment pour les opérations d'urbanisation publiques lourdes).
- Développer des mini-centrales biomasse.
- Encourager les communes du GPS&O à choisir un fournisseur d'électricité 100 % renouvelable.
- Soutenir les projets de coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables (soutien financier mais également mise à disposition de toitures et de terrains).

### **DECHETS & RECYCLAGE**

- Valoriser la réduction des déchets à travers des manifestations et des opérations de sensibilisation régulières sur l'ensemble du territoire (défi « Famille Zéro Déchet » par exemple).
- Imposer une charte de réduction des déchets pour toutes les manifestations artistiques, culturelles ou sportives organisées au sein des communes du GPS&O.
- Suppression de l'usage de couverts en plastique lors de toutes les manifestations sponsorisées par GPSEO et signature de la charte régionale contre les perturbateurs endocriniens.
- Promouvoir plus fortement les composteurs collectifs, municipaux et individuels au sein des communes du GPSEO (composter ses déchets entraîne une réduction de 60kg/habitant/an !).
- Promouvoir le compostage en tas.
- Créer des partenariats avec les associations et les entreprises locales qui revalorisent les ressources.
- Distribuer gratuitement des lombricomposteurs aux personnes n'ayant pas de jardin.

- En partenariat avec les communes, proposer d'adopter des poules aux personnes possédant un jardin (outre les œufs qu'elles pondent, elles permettent une diminution importante des déchets organiques).
- Diminuer le nombre de collectes d'ordures ménagères traditionnelles au profit de collectes qui pourront être valorisées (déchets métalliques, papiers, déchets plastiques...).
- Faciliter le broyage des végétaux et systématiser sur tout le territoire la gestion spécifique des déchets végétaux non broyés en vue de les valoriser.
- Évaluer régulièrement les filières de recyclage pour optimiser leurs bénéfices.
- Organiser des campagnes de sensibilisation visant à promouvoir la consommation d'eau du robinet (au lieu de l'eau en bouteille qui génère d'importants déchets plastiques).
- Proscrire l'achat de bouteilles d'eau en plastique au sein de la CU et challenger les collectivités et structures publiques (écoles, crèches, maisons de retraite...) à faire de même sur tout le territoire
- Interdire les lâchers de ballons lors des manifestations sous logo GPSEO et proposer des alternatives respectueuses de l'environnement (les déchets plastiques générés par les ballons polluent lourdement la faune et la flore).
- Développer une filière de consigne du verre.

## **CONSTRUCTION, HABITAT & LOGEMENT**

- Appliquer un Urbanisme Favorable à la Santé (UFS) en co-construisant avec les populations des scénarios d'aménagement, soucieux des enjeux de santé inhérents au territoire.
- Développer l'habitat partagé, l'habitat groupé et la colocation intergénérationnelle (entre 5 et 10% de la population souhaitent partager des espaces tels que des bureaux, des jardins ou des buanderies).
- Promouvoir massivement la réhabilitation d'anciens bâtis en appartements, ateliers d'artistes, espaces de co-working ou de co-living, crèches...
- Exonérer les réhabilitations de l'obligation de stationnement (souvent difficile à réaliser et motif de destruction d'éléments de patrimoine remarquable) pour permettre une densification au sein de bâti déjà existant et limiter ainsi le développement de nouveaux espaces à urbaniser.
- Opter pour des parkings écologiques pour toute rénovation ou création de parking (afin de lutter contre l'imperméabilisation des sols).
- Interdire la possibilité de considérer les parkings enherbés comme espaces naturels.
- Encourager la végétalisation des murs et des toitures des habitations (notamment des grands ensembles) pour limiter l'effet « îlots de chaleur ».

## **Thématique 2 : DEVELOPPER DES FILIERES INNOVANTES ET CREATRICES D'EMPLOI LOCAL**

- Accompagner le développement d'un réseau de cuisines centrales sur l'ensemble du territoire de la Communauté Urbaine pour alimenter les cantines scolaires mais également des maisons de retraite et des hôpitaux en repas majoritairement bio-locaux.
- Créer un annuaire des entreprises locales valorisant l'économie sociale et circulaire.

- Soutenir la création de magasins de producteurs locaux (pour faciliter la vente directe).
- Développer l'éco-construction, en valorisant les acteurs et les filières utilisant des matériaux bio-sourcés sur le territoire.
- Créer et multiplier les ressourceries et les recycleries sur l'ensemble du territoire (magasins de seconde main).
- Développer un Pôle Vert dans la boucle de Chanteloup (alliant permaculture et compostage) et identifier d'autres sites similaires au sein de GPS&O
- Accompagner le développement des véhicules à hydrogène sur le territoire de GPS&O (une pile à combustible transforme l'hydrogène en électricité pour alimenter le véhicule et ne produit aucune autre émission que de l'eau).
- Favoriser la création de sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC).
- Favoriser la création de Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE).
- Créer un pôle de compétitivité au service de l'innovation dans les domaines de la santé et de l'environnement.
- Mieux valoriser les compétences de Seinergy LAB (laboratoire pour l'efficacité énergétique proposant formations, recherches, sensibilisations...). Soutenir Energies solidaires et la mise en place des CEP.
- Réutiliser l'intégralité des matériaux issus des bétons déconstruits (Projet National Recybeton pour en faire un axe fort de développement économique).
- Développer des espaces de co-working et de co-living sur l'ensemble du territoire permettant de réduire le temps de transport, la fatigue et la pollution automobile.
- Installer sur le territoire des maisons de la transition pour faire connaître au grand public les bonnes pratiques pour réduire son empreinte carbone.
- Créer des postes d'ambassadeur du climat (sur le modèle des ambassadeurs du tri) afin de favoriser les pratiques vertueuses auprès du grand public, des scolaires et des élus.
- Inscrire dans les appels d'offre des structures publiques l'achat de produits locaux (boissons, nourriture...) et/ou éco-labélisés (produits d'entretien, fournitures...).

## **TOURISME**

- Valoriser les bords de Seine (en créant des pistes cyclables ininterrompues le long de la Seine, en réhabilitant les guinguettes et en développant des projets culturels).
- Restaurer la servitude de marchepied (obligation légale) le long des rives de Seine.
- Mieux entretenir les chemins de halage.
- Développer le tourisme fluvial (en rénovant et en augmentant la capacité des Marina déjà existantes comme celle du Port Louis notamment).

## **Thématique 3 : LA QUALITÉ DE VIE**

### **BIODIVERSITE**

- Recenser et sanctuariser les arbres centenaires et les arbres remarquables dans toutes les villes et tous les villages de la Communauté Urbaine.

- Conserver des friches naturelles en milieu urbain (indispensables aux pollinisateurs).
- Multiplier les espaces de fauche tardive et de jachères fleuries dans les espaces publics de la communauté urbaine (jardins publics, parcs de jeux, rond-point, terre-plein...) pour attirer les pollinisateurs et favoriser la biodiversité.
- Mener des actions de sensibilisation à la biodiversité auprès des scolaires.

## **SANTE**

- Arrêter au plus vite le four de la cimenterie de Gargenville. Cimenterie en activité en milieu urbain qui produit chaque jour 1 000 tonnes de gaz à effet de serre. Envisager un projet de reconversion en phase avec les exigences d'un Plan Climat Air Energie territorial.
- Stopper tous les nouveaux projets d'axes routiers (pont d'Achères, déviation RD 154, C13-RD28, A 104...). Projets très coûteux, sources de graves pollutions atmosphériques, générateur de report de congestion et totalement contradictoires avec les objectifs d'un Plan Climat.
- Stopper la densification urbaine à proximité des grands axes routiers existants.
- Interdire l'épandage de produits phytosanitaires toxiques à moins de 50 mètres des écoles et des habitations (l'arrêté préfectoral actuel est insuffisant).
- Privilégier les matériaux sains et naturels pour toute création de terrain de sport (interdire les terrains réalisés à base de pneus recyclés toxiques pour la santé et l'environnement).
- Installer en de nombreux lieux du territoire des bennes de tri pérennes et souterraines pour éviter les décharges sauvages et la dispersion.
- Instaurer un bon de mise en décharge afin d'éviter les décharges sauvages (paiement par le client d'un solde de 5 à 10% de la facture après remise du bon par l'artisan).
- Développer les sources d'informations indépendantes sur tout le territoire pour le climat, le développement durable, la qualité de l'air et de l'eau et en donner l'accès à la population.

## **MOBILITES**

- Promouvoir et développer le covoiturage en impliquant les habitants (en redynamisant l'expérimentation Covoit'ici notamment).
- Développer les solutions d'auto-partage.
- Créer des zones de rencontre (à 20 km/h) dans les centres villes pour pacifier la voirie
- Favoriser les zones piétonnes dans les centres ville et disposer les parkings de surface en silos en périphérie.
- Augmenter la surface dédiée aux vélos et aux piétons dans l'espace public.
- Développer la signalétique en faveur des piétons et des vélos (panneaux avec indications de durée de trajet qui ne soient pas uniquement destinés aux automobilistes).
- Développer l'aménagement de passerelles au-dessus de la Seine pour les piétons et les vélos.
- Développer des lignes structurantes de bus et la mise en place de réseau type Flexigo sur les territoires diffus. Anticiper l'arrivée de service de transport à la demande de type PADAM mobility.

- Ouvrir des lignes de navettes électriques sur la Seine.
- Exiger d'IDF Mobilités et des opérateurs un plan de remplacement de la flotte de bus diesel présents sur le territoire par des bus propres en faisant attention à diversifier les énergies (électrique, GNV et plus tard l'hydrogène notamment).
- Favoriser le développement du fret ferroviaire pour remplacer les camions polluants.
- Mise en place de la gratuité d'un maximum de transports en commun (ce qui conduira à réduire l'utilisation systématique de voitures individuelles).

### **LES ASSOCIATIONS DU COLLECTIF :**

Créé au printemps 2018, le collectif Alternatives en Vallée de Seine réunit plus de trente associations locales engagées pour l'environnement, la biodiversité, les transitions écologiques et énergétiques sur le territoire :

- Adiv Environnement (Verneuil)
- AREP (Association pour le retour de l'eau en régie publique)
- ASAECC (Association de Soutien des Activités Economiques, des artisans, des associations et de la qualité de vie à Carrières-sous-Poissy)
- ASEE (Association de Sauvegarde de l'Environnement d'Epône)
- ATTAC 78 Nord
- AVL3C (Association Vexinoise de Lutte contre les Carrières Cimentières)
- Bien Vivre à l'Hautil (Triel)
- Bien Vivre à Vernouillet
- CAPESA, collectif
- CCVSV Collectif pour la Circulation en Val de Seine et Vexin
- Construisons Ensemble un Andrézy Solidaire
- C.O.P.R.A.184 (Collectif pour la Protection des Riverains de l'A184)
- Déchargeons la Plaine (Carrières-sous-Poissy)
- DEFSIT
- France Nature Environnement Ile de France
- Jardin Partagé d'Evecquemont
- Le Champ des Poissybles (Poissy)
- Le Mantois en Transition
- Les Amis de Triel
- Les Ecolibris Rive Gauche (Verneuil / Vernouillet)
- Les Gens du Partage (Carrières-sous-Poissy)
- Linky 78
- Non au Pont d'Achères
- Nucléaire Je Balise
- Préservons Pissefontaine (Triel)
- Rives de Seine Nature Environnement (Carrières-sous-Poissy)
- Stop CETA
- Triel Environnement
- Uni.e.s pour le Climat, collectif
- Un vélo qui roule
- Villennes Initiatives & Expressions
- Vivons notre Ville (Poissy)
- Zero Waste 78 Vallée de Seine